



Monsieur François BAYROU
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Talence, le lundi 10 février 2025

MONIQUE DE MARCO

SÉNATRICE DE LA
GIRONDE

*VICE-PRESIDENTE DE
LA COMMISSION
CULTURE*

MEMBRE DU GROUPE
ÉCOLOGISTE –
SOLIDARITÉ ET
TERRITOIRES

Monsieur le Premier Ministre,

Je tiens à vous exprimer mon incompréhension et ma profonde préoccupation votre silence sur le scandale qui concerne l'institution catholique Notre-Dame de Bétharram.

Les faits relatés et dénoncés par les victimes sont d'une gravité exceptionnelle, et constituent ce qui semble être la pire affaire de pédophilie que notre pays ait connu. 112 plaintes ont à ce jour été déposées par d'anciens pensionnaires de l'institution Notre-Dame de Bétharram, dans la commune de Lestelle-Bétharram. Elles révèlent des abus physiques, psychiques et sexuels généralisés, qui ont perduré entre 1970 et 2000.

En tant que Premier ministre, attaché aux valeurs républicaines et à la justice, votre silence est incompréhensible. Il ne peut que rajouter du trouble et de la souffrance dans cette situation si douloureuse. Votre absence de réaction alimente l'indignation et les interrogations sur la façon dont la sécurité de nos enfants est garantie dans notre pays.

De nombreux citoyens attendent de votre part, en tant que Premier ministre, en tant que ministre de l'Éducation nationale de 1993 à 1997, mais aussi en tant que Président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques de 1992 à 2001, ayant compétence sur la protection de l'enfance, un engagement, ou a minima un signe de compassion de votre part.

En mars 2024, j'ai écrit à ce sujet à la rectrice de l'Académie de Bordeaux. Dans sa réponse en juillet de la même année, elle évoque le fait que "les personnels encadrants au sein de l'Enseignement privé ne relèvent pas de l'autorité académique, mais de l'Organisme de gestion de l'Enseignement catholique (OGEC), qui prend la forme d'une association". De toute évidence, et après les révélations concernant le lycée Stanislas à Paris, il existe des dysfonctionnements sur la façon dont la protection des enfants est assurée au sein de l'enseignement catholique.

Aussi, Monsieur le Premier ministre, je vous demande instamment de faire preuve de compassion envers les victimes, de condamner publiquement ces agissements, de contribuer à faire toute la lumière sur la totalité de ces faits et à agir pour améliorer la protection de l'enfance dans les établissements de droit privé. Il est de votre devoir d'affronter ces drames avec courage, afin que plus jamais de tels actes ne puissent se produire et ne puissent être dissimulés.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération distinguée

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and 'D' followed by a horizontal line.

Monique de Marco